

Le décryptage annuel des enjeux économiques et sociaux

Sociétal

2017

SOUS LA DIRECTION DE JEAN-MARC DANIEL
ET FRÉDÉRIC MONLOUIS-FÉLICITÉ



**SANS TOTEM
NI TABOU :**
POUR EN FINIR
AVEC LES IDÉES
REÇUES

Les PME, tiers état permanent

OLIVIER TORRES

Géants économiques mais nains politiques, les PME souffrent d'un manque patent de représentation dans l'ordre politique, juridique, médiatique, scientifique et, en définitive, symbolique. Toujours à la remorque de la grande entreprise, elle-même proche des milieux politiques, la PME subit le biais déformant de conceptions économiques et sociales qui occultent ses spécificités. À quand une théorie de la PME et de son écosystème, qui puisse enfin lui rendre justice ?

Que sont les PME ?

Presque tout.

Que représentent-elles dans l'ordre politique, médiatique, scientifique... ?

Presque rien.

Que demandent-elles ?

Rien, et c'est bien là le problème .



LES PME SONT PARTOUT, SAUF...

Les PME sont partout ! Allez à Montpellier, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lille, Rennes, Nantes, Nice, Lyon... les PME sont partout. Même à Paris, les PME sont partout. Quels que soient le village, la ville, la métropole... Les PME représentent 99,84 % des entreprises françaises. Visitez la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Pologne, la Grèce, la Suisse, le Royaume-Uni... Dans n'importe quel pays européen, les PME sont partout. L'Union européenne compte plus de 25 millions de PME. Aux États-Unis, le pays, dit-on, du *big business*, mais aussi au Canada, au Mexique, en Chine, au Japon, vous verrez des PME partout. Jusqu'en Afrique, où l'immense majorité des entreprises sont de toutes petites entreprises dirigées par des entrepreneurs informels. Quels que soient le canton, la région, la nation, le continent, les PME sont partout, sauf...

L'Union européenne
compte plus de
25 millions de PME.

Sauf dans l'ordre politique où les PME, en France, n'ont jamais eu à leur service qu'un secrétariat d'État, tout en bas de la hiérarchie ministérielle. Les PME sont partout, sauf à l'Assemblée nationale où les élus du peuple sont majoritairement des salariés et des fonctionnaires, et ces derniers temps, de plus en plus, des permanents des partis politiques. Les PME sont partout, sauf dans l'ordre protocolaire où le décret de 1989, édicté pour célébrer le bicentenaire de la Révolution française, ne place l'entrepreneur qu'à la 40^e place (le président du tribunal de commerce), puis à la 47^e (les présidents des assemblées permanentes des chambres de commerce, d'agriculture et des métiers). L'État – « producteur de principes de classement » (Bourdieu, 2012) – se réserve les premières places, reléguant l'écosystème de l'entreprise à des rangs très inférieurs. La puissance symbolique de l'ordre du rang joue pleinement sur le psychisme

des acteurs et participe à la construction d'un ordre social fortement hiérarchisé autour de l'État, qui renforce de manière totalement arbitraire son caractère institutionnel et, par contrecoup, minore le monde patronal.

Les PME sont partout, sauf... dans l'ordre syndical, ou disons plutôt qu'en la matière, c'est le trop-plein qui nuit ! Si l'on définit une PME autour de trois valeurs cardinales – la liberté, la patrimonialité et la proximité –, force est de constater que la CGPME défend la patrimonialité – chère à son fondateur, Léon Gingembre, théoricien du patronat réel¹ –, l'UPA, la proximité², et l'UNAPL, en tant que représentante des professions libérales, la liberté. Chaque syndicat défend une des valeurs essentielles à l'esprit PME, mais aucun n'arrive à fédérer l'ensemble de ce monde hétérogène. À ces divisions s'ajoute la dispersion des branches professionnelles. Le rapport Combrexelle pointe « l'existence de 942 branches en France, comparativement à une quinzaine en Allemagne ».

“ On comparera volontiers les entrepreneurs à des chats, mus par une farouche indépendance.

dispersion engendre des divisions et des querelles qui nuisent à l'unité syndicale PMiste.

Mais peut-on en vouloir aux syndicats lorsque l'on sait que les dirigeants de PME sont eux-mêmes en concurrence les uns avec les autres, ce qui limite fortement les

actions communes ? On comparera volontiers les entrepreneurs à des chats, mus par une farouche indépendance. A-t-on jamais vu un troupeau de chats ? C'est la racine du problème des actions collectives en milieu patronal. Faute de temps et par instinct d'indépendance, les patrons ont du mal à se mouvoir dans les longs cortèges des manif ou à siéger dans de longues réunions d'où rien de concret ne ressort. À l'inertie de l'action collective le patron a toujours préféré l'auto-efficacité entrepreneuriale.

Les PME sont partout, sauf... dans l'ordre juridique où, comme le dit Jean-Emmanuel Ray, « le droit du travail s'est fondé sur une subordination forte, l'homme-machine, l'homme instrument de travail de Ford, de Taylor³ », propre au modèle des grandes entreprises. Il suffit d'analyser

1 Léon Gingembre distingue le patronat de management, qui correspond aux dirigeants des grands groupes, et le patronat réel, qui est celui qu'incarnent les PME patrimoniales. « Les PME sont celles qui sont exploitées par des patrons qui risquent dans leur affaire leurs propres capitaux, qui exercent sur ces affaires une direction administrative et technique effective et qui ont des contacts directs et permanents avec leur personnel », in Sylvie Guillaume, « Léon Gingembre, défenseur des PME », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, vol. 15, n° 1, 1987, p. 69-80.

2 Voir l'ouvrage de son président, Pierre Martin, *L'Économie de proximité*, Le Cherche-Midi, 2012.

3 « Décryptage de la loi Travail – Une question à... Jean-Emmanuel Ray », Le Club des juristes, 15 avril 2016.

le compte de pénibilité qui renvoie à une conception administrative et bureaucratique de la pénibilité du travail pour se convaincre de l'écart significatif entre le législateur et l'économie réelle. Toujours en matière de droit du travail, un décret d'octobre 2015 fixe le plafond relatif au nombre de stagiaires d'une entreprise (qui ne peut plus être supérieur à 15 % de son effectif). Une entreprise comme Orange ou Renault n'atteindra jamais ce plafond, tandis qu'une start-up de vingt salariés n'aura droit au mieux qu'à trois stagiaires. Au nom de l'égalité, on commet ici une grave injustice.

Il en va de même avec les procédures collectives selon le professeur Roussel Galle : « En voulant traiter dans un même corpus de règles la défaillance des entrepreneurs individuels, TPE, PME et très grandes entreprises, le législateur a rendu ce droit difficilement lisible pour les TPE et les entrepreneurs individuels. [...] Le dirigeant d'une TPE risque sans doute d'être perdu dans ces mécanismes juridiques aussi variés que sophistiqués. Ce qui pose la question de savoir s'il ne faudrait pas aujourd'hui s'interroger sur la pertinence de conserver un même droit pour des débiteurs si différents'. » En matière de droit comptable, Alain Burlaud (2006) affirme qu'il est identique pour toutes les entreprises. Les spécificités de chaque entreprise, en termes de taille par exemple, n'apparaissent que dans les détails des documents comptables. Le droit de la PME n'existe que par fragments. C'est un droit dérogatoire, un droit d'exception, un droit d'exemption, un droit morcelé, finalement un droit minoré car hérité du droit de la grande entreprise, du droit des sociétés. Les bases d'un droit général de la PME existent, mais personne n'y prête attention faute de synthèse. La consolidation d'un droit de la PME reste à faire.

Les PME sont partout, sauf... dans les statistiques qui séparent les TPE, les PME et les ETI, alors que ces entreprises, bien que différentes en termes d'effectifs, peuvent partager en commun la patrimonialité. Un tiers des ETI, surtout celles comprises entre 250 et 999 salariés, sont détenues par une personne ou une famille. En termes d'emplois, les publications de l'Insee oublient souvent les travailleurs non salariés ou excluent les statistiques qui relèvent du secteur agricole, où les PME sont pourtant pléthoriques. Cet éclatement nuit à la visibilité statistique du poids macroéconomique de l'écosystème PMiste français. Mais il suffit de combiner les statistiques pour montrer que cet écosystème représente

B. Bauzet, M. Binné, A. Diesbecq, J.-L. Douillard, N. Fricero, P. Roussel Galle, R. Tevels et O. Torres, « La souffrance morale des entrepreneurs », *Cahiers de droit de l'entreprise*, n° 2, 2016, p. 9-20.



plus de 10 millions d'emplois, quand les 243 grandes entreprises de plus de 5 000 salariés occupent 4,4 millions de salariés (Insee, 2014). Nous devons produire davantage de statistiques entrepreneuriales.

Les PME sont partout, sauf... dans l'ordre médiatique où leur représentation n'est pas en rapport avec leur poids macroéconomique. Sur la base d'un tirage aléatoire de numéros du *Figaro*, du *Monde* et des *Échos*, le tableau suivant montre que les grandes entreprises (GE) font, quantitativement, de trois à quatre fois plus l'objet d'articles que les PME, et que, qualitativement, elles occupent à la Une une plus large place encore.

Tableau 1. Représentation des PME dans la presse écrite nationale

	% PME articles	% GE articles	% PME unes	% GE unes	% PME pubs	% GE pubs
<i>Le Figaro</i>	3,26	9,79	0,69	9,72	9,17	58,72
<i>Le Figaro Économie</i>	11,1	67,68	8	44	3,33	80
<i>Le Monde</i>	3,92	12,75	0,97	9,71	15,63	50,78
<i>Le Monde</i> « Éco & entreprise »	10,47	50,58	2,94	52,94	6,82	38,64
<i>Les Échos</i>	7,74	16,1	8,76	35,77	14,86	70,27
<i>Les Échos</i> « Entreprises & marchés »	7,45	72,6	8,62	53,45	7,78	44,44

Source : établi par l'auteur et David Golevski, sur la base d'un tirage aléatoire de la presse nationale entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014.

Les raisons de ce biais sont multiples. Toutes les grandes entreprises sont dotées d'un service de communication plus ou moins étoffé, ce qui facilite les relations avec la presse. Les dépenses de marketing pour entretenir les marques et le nom d'enseigne constituent des masses colossales. Le tableau montre aussi que les grandes entreprises sont les principaux annonceurs, ce qui permet de construire une forte notoriété, ressource précieuse, tandis que les PME et leurs dirigeants sont des anonymes parmi les anonymes. Cela explique par exemple qu'un suicide chez France Télécom fera la Une, alors que le suicide d'un petit artisan sera traité au mieux comme un fait divers. La médiatisation de l'écosystème PMiste est marginalisée.

Les PME sont donc partout, sauf dans l'ordre politique, juridique, statistique et médiatique...



LES PME FACE AUX EFFETS GULLIVER

Cette malédiction, véritable maladie de la pensée, s'appelle l'« effet Gulliver ». Un « effet Gulliver » est un biais de représentation du monde à partir des géants. Ce phénomène avait déjà été mis en évidence à propos des entreprises cotées en Bourse, qualifiées d'« hypergéantes », par Pierre-Yves Gomez (2010) : « Les entreprises restent mal connues du public, et souvent même des politiques. L'une des raisons tient à ce qu'on amalgame dans cette catégorie des organisations qui ont ces points communs, mais aussi des différences significatives, dues à leur taille ou à la forme de leur capital. [...] Par commodité, on assimile toutes les entreprises aux grands groupes, pour lesquels on dispose plus facilement de données statistiques. Cela crée un "effet Gulliver" : on mesure le monde du point de vue des géants. »

Ces effets Gulliver sont multiples et prennent au moins cinq formes différentes.

➤ L'effet Gulliver de confusion

Cet effet consiste à maintenir une confusion entre la PME et la grande entreprise. En clair, il traduit l'idée, fautive, selon laquelle on gérerait une PME comme on gère une grande entreprise. L'usage du même terme, « patron », pour nommer l'artisan du coin, le chef d'une PME mais aussi le dirigeant d'un grand groupe, majoré du qualificatif de « grand » patron, relève du procédé d'amalgame. Le patron est, d'abord et avant tout, patrimonial. Dire d'une majorité de dirigeants non propriétaires du CAC 40 que ce sont des patrons est un abus de langage qui renforce la confusion des genres et nuit à la compréhension des spécificités des PME.

“ Un « effet Gulliver » est un biais de représentation du monde à partir des géants.

➤ L'effet Gulliver de contamination

Cet effet illustre comment les préoccupations propres aux grandes entreprises finissent par contaminer celles des PME, par exemple concernant l'usage des stock-options. À l'origine, les stock-options sont un mode

de rémunération permettant aux jeunes start-up high-tech d'attirer des talents sans en avoir les moyens. Au lieu de verser un salaire, ces PME proposent un paquet d'actions qui ont peu de valeur au départ mais qui peuvent valoir des millions si la valeur de l'entreprise s'accroît. Ainsi, avec des moyens faibles mais un excellent projet, une PME sans ressources peut attirer du personnel chevronné. Ce mode de rémunération très entrepreneurial sera totalement dénaturé le jour où la grande entreprise managériale le transposera dans le but de concilier les intérêts des actionnaires avec celui des managers. En liant la rémunération des dirigeants salariés à la valeur de l'action, ces derniers sont incités à mieux tenir compte des intérêts des actionnaires. Mais ici, les vertus entrepreneuriales ont disparu pour donner naissance à des effets pervers où l'on voit parfois des dirigeants s'enrichir massivement alors que leur groupe est en pleine restructuration. L'image des stock-options auprès de l'opinion publique s'est, en conséquence, dégradée et leur utilité a été remise en cause.

➤ L'effet Gulliver de diabolisation

Cet effet correspond au dénigrement dont les PME font encore parfois l'objet. Dans son livre consacré au général de Gaulle (2012), Alain Peyrefitte montre que ce dernier désespérait de la capacité entrepreneuriale du patronat français, il désespérait de l'archaïsme de l'agriculture

“ La PME était pour de Gaulle le symbole de l'archaïsme et du passé.

qu'il considérait comme un boulet que traînait la France par rapport aux Allemands, il se méfiait des petits commerçants et des artisans qui avaient nourri les bataillons de la contestation poujadiste sous la IV^e République... La PME était pour de Gaulle le symbole de l'archaïsme et du passé.

Seule la grande industrie trouvait à ses yeux un intérêt majeur. Pour de Gaulle, « rien d'important ne peut se faire en France, si ce n'est pas l'État qui en prend l'initiative ».

Dans un autre registre, depuis 2015-2016, plusieurs articles de presse évoquent la montée d'un vote FN chez les patrons de PME (Tonnelier, 2015) au point que le 15 septembre 2016, lors du lancement de « L'émission politique », Nicolas Sarkozy est interrogé par Mikael Sala, petit patron – il a un salarié – qui a rejoint le FN et créé le collectif « Croissance Bleu Marine » qui fait le lien entre les entreprises et le Front national. Cette insistance des médias à associer le monde de la PME au

1. Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Gallimard, coll. « Quarto », 2012.

FN est une contreverité, car le vote FN obtient traditionnellement des scores plus faibles dans le milieu patronal. Mais ces rapprochements ont pour effet de cantonner le monde de la PME dans un univers poujadiste qui, notamment en France, lui colle encore à la peau parmi les élites.



➤ L'effet Gulliver d'occultation

Cet effet se rapporte aux analyses de « portée générale » qui oublient d'intégrer les PME dans leur propos. C'est notamment le cas des sciences du management dont les grandes théories se sont construites exclusivement à partir de l'observation des grandes entreprises. Les premiers auteurs, considérés comme les fondateurs du management classique, Frederick W. Taylor ou Henri Fayol, étaient des ingénieurs ayant passé leur vie à travailler dans l'acier ou les mines. Le fordisme ou le toyotisme montrent la prégnance de la grande industrie, et tout particulièrement du secteur automobile, dans les cours d'économie d'entreprise. La plupart des livres de stratégie s'appuient sur une majorité de cas de grands groupes. L'école des relations humaines est née de la mise en évidence de l'effet Hawthorne¹ par Elton Mayo au sein de la Western Electric Company, qui était à l'époque loin d'être une PME. Alfred Chandler, historien des affaires, a construit ses théories sur la base de l'étude des 200 premières entreprises américaines, allemandes et anglaises. Les théories du management interculturel de Geert Hofstede sont empiriquement construites à partir de filiales d'IBM. La liste est infinie.

Même les auteurs critiques du management n'échappent pas à cet effet Gulliver. Quand ils critiquent le management, c'est essentiellement celui des grands groupes. Dans *La Société malade de la gestion*², Vincent de Gaulejac fait mention des travaux menés par son laboratoire à « La Poste, l'ANPE, la RATP, l'Assistance publique, EDF et de multiples organismes dans les secteurs de la formation, de la culture et de l'action sociale ». *Le Travail à cœur*³ d'Yves Clot procède du même réductionnisme. *Le Coût de l'excellence*⁴, pamphlet de Nicole Aubert, ne s'appuie, lui aussi, que sur des grandes entreprises.

1 L'effet Hawthorne vient de la recherche menée par le sociologue Elton Mayo, qui observa une augmentation de la productivité du travail des ouvrières alors même que les conditions de travail de ces dernières étaient parfois détériorées pour les besoins de l'expérience. Pour Mayo, ce paradoxe ne résultait pas de facteurs expérimentaux mais du fait que les ouvrières, ayant conscience de participer à une expérience dans laquelle elles étaient au centre des préoccupations, firent preuve d'une motivation accrue.

2 Le Seuil, 2005.

3 La Découverte, 2010.

4 Le Seuil, 2007 (avec Vincent de Gaulejac).

Les théoriciens du management comme ceux de l'antimanagement ne sont que l'avvers et le revers d'une même médaille, celle qui symbolise la grande entreprise, tantôt pour la glorifier tantôt pour la diaboliser. Mais ce processus réductionniste du matériau empirique sur lequel les connaissances managériales s'établissent induit, par contrecoup, une méconnaissance abyssale du monde de la PME, exclu des représentations de la doxa dominante. Ainsi, quand on nous parle de l'Entreprise, il faut entendre la Très Grande Entreprise. Quand on nous parle de management, il faut entendre le management de la grande entreprise. Quand

“ Quand on nous parle de l'Entreprise, il faut entendre la Très Grande Entreprise.

on nous parle de travail, il faut entendre le travail des salariés des très grandes entreprises. Quand on nous parle du patronat, il faut entendre le Medef, et seulement le Medef. L'absence de nuance et la non-prise en compte des spécificités des entreprises de petite taille produisent un discours général qui finit par s'imposer à tous.

➤ L'effet Gulliver d'illusion

Cet effet illustre, dès lors que l'on parle de PME, la tendance à se focaliser sur le cas très spécifique et ultra-minoritaire des start-up high-tech. Ces entreprises sont effectivement des PME, mais elles sont assez proches des logiques de la grande entreprise. Elles sont mondialisées, de haute technologie et en forte croissance. En outre, les jeunes entrepreneurs de start-up sont de redoutables communicants. Dans son livre blanc consacré aux structures d'accompagnement, le LabEx Entreprendre (Messeghem *et al.*, 2014) montre que 28 % des entreprises créées en France en 2010 ont été accompagnées, tandis qu'elles étaient seulement 9 % en 2002 – notons au passage qu'il s'agit d'un indéniable progrès. Ces nouveaux entrepreneurs sont incités dans leur *business plan* à construire des « pitches » qui racontent la plus belle histoire possible (Verstraete *et al.*, 2012). De ce fait, plusieurs jeunes entrepreneurs sont devenus les « chouchous » des médias. La médiatisation de Medtech et de son fondateur, Bertin Nahum, de Montpellier, illustre ce goût prononcé des médias pour les belles histoires de réussite entrepreneuriale. Classé quatrième entrepreneur le plus révolutionnaire au monde par le magazine scientifique *Discovery Series* en septembre 2012, juste derrière Steve Jobs, Mark Zuckerberg et James Cameron, Bertin Nahum a accordé interview sur interview. On est ici au cœur d'une vision héroïque de l'entrepreneur, largement véhiculée dans les médias. Mueller, Volery et von Siemens (2012) ont noté que 64 % du temps de travail des entrepreneurs de

start-up qu'ils ont étudiés était consacré à des activités de communication. Le seul problème est que « ces poissons volants ne constituent pas la majorité du genre ». Scott Shane dénonce le mythe de l'entrepreneur high-tech et montre que la plupart des créations d'entreprises ne sont pas « dans les industries paillettes high-tech, mais plutôt dans quelques sous-secteurs très banals et des industries ordinaires » (Shane, 2008).



RIEN DE PLUS PRATIQUE QU'UNE BONNE THÉORIE

Ces regards faussés portés sur l'économie et la société ont aussi détourné les scientifiques des PME. Or les théories sont des ressources précieuses pour les sociétés et les élites auxquelles nous confions les rênes du pouvoir. Les théories produisent cinq effets majeurs : un *effet de généralité* (« Il n'y a de science que du général », disait déjà Aristote), un *effet d'autorité* (en formulant des lois ou des modèles, le théoricien jouit d'une forme de supériorité), un *effet de prédictivité* (les théories permettent d'expliquer et donc de mieux anticiper), un *effet d'objectivité* (les processus de *reviewing* à l'aveugle sont organisés pour rendre une recherche et ses résultats le plus objectifs possible) et, enfin, un *effet de nouveauté* (les médias sont toujours en quête d'idées nouvelles et originales).

Ces effets ont un pouvoir structurant sur la pensée et les actions qui en découlent. Le Pacte de responsabilité est inspiré par les théories de l'offre¹, dont les sources remontent à la loi des débouchés de Jean-Baptiste Say². Les frondeurs du Parti socialiste s'appuient sur les doctrines marxistes de la lutte des classes. Quant au plan d'investissement européen de 315 milliards d'euros, le « plan Juncker », il est d'inspiration keynésienne. Les politiques économiques relèvent toujours d'une inspiration théorique. Lénine lui-même a dit et répété maintes fois que « sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire ».

Les théories ne sont donc pas neutres car elles produisent des effets qui ont un impact sur le corps social. Or, les PME n'ont pas d'historiens, ni de sociologues, d'économistes, de philosophes, de statisticiens,

¹ Lors de son allocution du 14 janvier 2014, le président François Hollande exprime de manière très explicite les fondements économiques de la politique qu'il souhaite conduire : « Le temps est venu de régler le principal problème de la France : sa production. Oui, je dis bien sa production. Il nous faut produire plus, il nous faut produire mieux. C'est donc sur l'offre qu'il faut agir. Sur l'offre ! Ce n'est pas contradictoire avec la demande. L'offre crée même la demande. »

² Voir l'article de François de Saint-Pierre, « De l'utilité de Jean-Baptiste Say », p. 37 de la présente édition de *Sociétal*.

d'intellectuels, capables de rendre intelligible leur existence et de porter haut leurs spécificités... Les PME ne laissent pas assez d'archives et donc pas de traces dans l'Histoire, ou si peu. Ce sont les grandes entreprises et l'État qui font l'Histoire. Les grands discours narratifs de légitimation économique et sociale comme le saint-simonisme, le taylorisme, le fayolisme, le fordisme, le toyotisme, mais aussi, dans une certaine mesure, le marxisme... font de la grande industrie l'objet central et unique de leur doctrine. Les physiocrates, le colbertisme, le keynésianisme sont autant de doctrines économiques qui légitiment le rôle central de la grande administration et de l'État devenu providence. La grande taille est systématiquement considérée comme un facteur de puissance, de productivité, d'efficacité et d'efficience, d'économies d'échelle et d'envergure. Elle est parée de multiples vertus, et la bureaucratie qui en découle, qu'elle soit publique ou privée, est érigée en modèle dominant au détriment de l'entrepreneuriat.

Les PME n'ont pas d'historiens, ni de sociologues, d'économistes, de philosophes capables de rendre intelligible leur existence.

Cette situation est, hélas, structurelle. Elle perdure depuis plusieurs siècles. C'est en cela que l'écosystème PME peut être vu comme un *tiers état permanent*, une majorité silencieuse, atrophiée par le pouvoir hyper dominant de l'État et des grandes firmes multinationales dont les dirigeants sont souvent issus des

grands corps de l'État. Les passages de l'administration aux conseils d'administration sont facilités du fait des similitudes organisationnelles entre organisations de grande taille, qu'elles soient publiques ou privées. Braudel disait que « remplacer le monopole du capital par le monopole de l'État, c'est ajouter en somme les défauts de celui-ci aux défauts de celui-là ».

Les PME, tiers état de l'économie réelle, sont les grandes oubliées des sciences humaines, sociales, politiques et économiques. La seule exception notable est le libéralisme, non celui de Milton Friedman et des néolibéraux, ni celui de Hayek, théoricien du « marché libre », mais celui d'Adam Smith qui faisait des innombrables PME la base de la concurrence. Mais d'après lui, le dirigeant de PME n'a d'autre choix que d'obéir

1 - Ferrand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, t. 3, *Le Temps du monde*, Armand Colin, 1979, p. 348.

aux lois du marché, à cette fameuse *main invisible* qui fixe le prix résultant de l'action de tous, tout en s'imposant à chacun. La PME de Smith est finalement une entreprise sans stratégie, sans différenciation, sans innovation, sans singularité, sans épaisseur. La révolution marginaliste la réduira à un *Homo œconomicus* qui maximise son profit, fiction très éloignée de la réalité puisque les principaux motifs de création d'une entreprise sont la création de son propre emploi et l'indépendance, avant le profit¹.



L'écosystème PMiste souffre d'une multitude de mécanismes qui freinent voire empêchent son institutionnalisation. Les PME souffrent d'un mal paradoxal : géants économiques eu égard à leur contribution en termes d'emplois et de valeur ajoutée (une bonne moitié du PIB), mais nains politiques du fait de leurs profondes divisions et de leur extrême hétérogénéité.

Comment y remédier ? En théorisant, bien sûr ! En consolidant les bases théoriques d'une politique de l'entrepreneuriat afin de faire émerger demain, enfin, un entrepreneuriat politique. L'insuffisante théorisation de l'économie réelle pose un réel problème de représentation de l'économie auprès de nos élites qui, bien que de bonne volonté, n'ont pas le bon logiciel en tête lorsqu'il s'agit de prendre certaines décisions. De nombreux dispositifs (compte de pénibilité), de nombreux décrets et lois (plafonnement du nombre de stagiaires), de nombreuses politiques économiques (taxation des plus-values de cession d'entreprise) vont à l'encontre des spécificités des entreprises de petite taille et butent contre la réalité économique au détriment de la réussite économique de notre pays. ■

¹ En 2006, 64 % des nouveaux entrepreneurs déclarent avoir créé leur affaire pour assurer leur propre emploi (Kerjosse, 2007).

→ POUR EN SAVOIR PLUS

- A. Burtaud, « Faut-il un droit comptable pour les PME ? » in Colette Fourcade, Gilles Paché, Roland Perez (dir.), *La Stratégie dans tous ses états*, Éditions EMS, 2006.
- J.-D. Combrexelle, *Rapport sur la réforme de la représentativité patronale*, 2013.
- P.-Y. Gomez, « L'« effet Gulliver » fausse l'image des sociétés cotées », *Le Monde*, 22 novembre 2010.
- P.-Y. Gomez et Z. Guedri, « Le grand décrochage : comment les entreprises géantes déforment la Bourse », *Preuves à l'appui*, cahier n° 1, janvier 2012.
- R. Kerjosse, « Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi », *Insee Première*, n° 1167, 2007.
- K. Messeghem, S. Sammut, M. Thoreux, A. Swalhi et C. Bakkali, *Livre blanc sur les structures d'accompagnement à la création d'entreprises en France. Panorama des structures d'accompagnement en termes de management et de performance*, LaBex Entreprendre, 2014.
- K. Messeghem et O. Torrès (dir.), *Les Grands Auteurs en entrepreneuriat et PME*, Éditions EMS, 2015.
- S. Mueller, T. Volery et B. von Siemens, « What Do Entrepreneurs Actually Do? An Observational Study of Entrepreneurs' Everyday Behavior in the Start-up and Growth Stages », *Entrepreneurship Theory & Practice*, vol. 36, n° 5, 2012, p. 995-1017.
- S.A. Shane, *The Illusions of Entrepreneurship*, Yale University Press, 2008.
- A. Tonnelier, « Le malaise des petits patrons face au vote Front national », *Le Monde*, 9 décembre 2015.
- T. Verstraete, F. Kremer et E. Jouison-Laffitte, « Le business model : une théorie pour des pratiques », *Entreprendre & Innover*, vol. 1, n° 13, 2012, p. 7-26.